

FICHE PROJET POUR LE SITE ALCOTRA

Titre du projet	SAISON			
Statut du projet	En cours / Notifié le 6 mai 2025			
Typologie	Projet Simple			
Thématique	Culture, tourisme durable, inclusion sociale et innovation sociale Développement local intégré et inclusif			
Localisation	Haute Savoie, Région de la Vallée d'Aoste			
Chef de file	Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes			
Autres bénéficiaires	Chambre Valdôtaine des Entreprises et des Activités Libérales Unité de Communes Valdotaines Valdigne Mont-Blanc Communauté de communes Pays Du Mont-Blanc (Observateur) Communauté de communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc (Observateur)			
Contacter le porteur du projet	abottagisi@2ccam.fr			
Description synthétique du projet (Max. 1500 caractères espaces inclus) Rédaction dans la mesure du possible sans « jargon ».	Dans les territoires de montagne, de la Haute Savoie et de la Vallée d'Aoste, le logement constitue un enjeu majeur avec des dynamiques particulières. Ce projet vise à répondre à une double problématique liée au manque d'attractivité pour les travailleurs saisonniers ainsi qu'à la nécessité de consolider ces emplois afin de permettre un développement durable, pérenne et résilient du territoire. Le développement économique de la Vallée de l'Arve et de l'Espace Mont-Blanc est en grande partie conditionnée au maintien d'une économie de montagne et au développement d'opportunités pour les entreprises présentes sur nos territoires. L'objectif général du projet vise à coordonner et structurer un dispositif transfrontalier pour répondre aux enjeux du logement saisonnier, une problématique cruciale pour les territoires français et italiens impliqués, situés autour du Mont-Blanc.			



France – Italia ALCOTRA

Chiffres-clés	ITALIE FRANCE TOTAL	Budget total 503 375,00 € 1 649 441,00 € 2 152 816,00 €	Budget FEDER 402 700,00 € 1 319 552,80 € 1 722 252,80 €	Contreparties 100 675, 00 € 329 888,20 € 430 563,20 €	
ACTIVITÉS, IMPACTS, RÉSULTATS (Max. 1500 caractères espaces inclus)	Le projet se décompose en 3 grands axes. Tout d'abord dans un premier temps, une série d'études sera menée pour mieux comprendre et pouvoir analyser la situation des travailleurs saisonniers sur le territoire du Mont-Blanc. Ces études porteront notamment sur le logement mais également sur les conditions de vie des saisonniers de manière générale ainsi que les différents services auxquels ils ont accès. Elles auront pour principal objectif d'améliorer l'intégration de ces saisonniers sur nos territoires de montagne. Ensuite, un second axe sera lié à la réhabilitation d'une friche sur la commune de Cluses afin de pouvoir accueillir des travailleurs saisonniers avant la fin de la programmation. Dans le même temps un bâtiment sera sélectionné côté italien afin d'envisager un projet similaire. Enfin, le dernier axe est lié à la capitalisation du projet via des rencontres organisées avec l'ensemble des acteurs concernés par la thématique (socio-professionnels, élus, saisonniers). Parallèlement à ces rencontres, un observatoire transfrontalier du logement saisonnier sera mis en place et regroupera l'ensemble des résultats des diverses études menées. Il sera enrichi annuellement grâce aux données collectées directement auprès des saisonniers. Son objectif sera de regrouper des données fiables sur la thématique afin d'aider les décideurs politiques à agir selon les différents besoins.				
Site internet du projet	N/A pour le moment				
Le saviez-vous ? (Rubrique permettant d'insérer une petite anecdote sur la thématique, ou le territoire couvert par le projet) 500 caractères max.	À Chamonix, l'essor des locations saisonnières a provoqué une crise du logement pour les habitants permanents. En 2018, environ 40 % des logements étaient réservés à la location touristique, rendant difficile l'accès à un logement abordable pour les travailleurs locaux. En réponse, les élus du territoire ont instauré des mesures restrictives en adoptant un règlement visant à réguler les meublés de tourisme dans les quatre communes, Servoz, Les Houches, Chamonix et Vallorcine, afin de limiter la location de courte durée au profit du logement permanent ou saisonnier.				